

## COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU Lundi 21 Septembre 2017

L'AN DEUX MIL DIX SEPT, le jeudi vingt et un septembre, le conseil municipal de Salagnon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gilbert DURAND.

Date de convocation du Conseil municipal : le 14 septembre 2017

Présents : **DURAND** Gilbert, **DOMINI FAURE** Sylviane, **BARRET** Daniel, **MORAND** Virginie, **BOULIEU** Véronique, **MARTIN** André, **CARREZ** Michèle, **DEMUTH** Aymeri, **BRISAUD** Cathy, **PARADIS** Stéphane, **CONTASSOT** Raymond, **SAURA** Cyril, **BARIOZ** Michel.

Absents : **NUGUET** Frédérick.

Excusés : **DOMINI FAURE** Sylviane, **GENEST** Claude.

Pouvoirs : **GENEST** Claude à **DURAND** Gilbert.

**DOMINI FAURE** Sylviane à **CARREZ** Michèle.

Secrétaire : **MORAND** Virginie.

### 1/ DELIBERATIONS

#### SEDI – TRAVAUX SUR RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE

Suite à notre demande, le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) envisage de réaliser dès que les financements seront acquis, les travaux présentés dans les tableaux ci-joints, intitulés :

**Collectivité : DEPARTEMENT  
SALAGNON  
Opération n°16-269-467  
Enfouissement BT/TEL rue du Village**

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : 8 120 €  
Le montant total des financements externes s'élèvent à : 1 285 €

La contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération  
S'élève à : **6 424 €**

Afin de permettre au SEDI de lancer la réalisation des travaux, il convient de prendre acte :

- Du projet présenté et du plan de financement définitif,
- De la contribution correspondante au SEDI.

**Le Conseil**, entendu cet exposé

- 1 - **PREND ACTE** du projet de travaux et du plan de financement de l'opération, à savoir :

Prix de revient prévisionnel	:	<b>8 120 €</b>
Financement externes	:	<b>1 285 €</b>
<b>Participation prévisionnelle</b>	:	<b>6 835 €</b>
(contribution aux investissements)		

- 2 – **PREND ACTE** de sa contribution aux investissements qui sera établie par le SEDI à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel total de :

**Pour un paiement par le département en 3 versements (acompte de 30 % acompte de 50 % puis solde) 6 424 €**

## **SEDI – TRAVAUX SUR RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE**

Suite à notre demande, le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) envisage de réaliser dès que les financements seront acquis, les travaux présentés dans les tableaux ci-joints, intitulés :

**Collectivité : COMMUNE  
SALAGNON  
Opération n°16-269-467  
Enfouissement BT/TEL rue du Village**

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : 256 149 €  
Le montant total des financements externes s'élèvent à : 199 479 €

La contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération  
S'élève à : **56 670 €**

Afin de permettre au SEDI de lancer la réalisation des travaux, il convient de prendre acte :

- Du projet présenté et du plan de financement définitif,
- De la contribution correspondante au SEDI.

**Le Conseil**, entendu cet exposé

- 3 - **PREND ACTE** du projet de travaux et du plan de financement de l'opération, à savoir :

Prix de revient prévisionnel	:	<b>256 149 €</b>
Financement externes	:	<b>199 479 €</b>
<b>Participation prévisionnelle</b>	:	<b>56 670 €</b>
(contribution aux investissements)		

- 4 – **PREND ACTE** de sa contribution aux investissements qui sera établie par le SEDI à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel total de :

**Pour un paiement en 3 versements (acompte de 30 % acompte de 50 % puis solde) 56 670 €**

## **SEDI – TRAVAUX SUR RESEAU FRANCE TELECOM**

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : **47 394 €**  
Le montant total des financements externes s'élèvent à : **12 183 €**

La contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération  
S'élève à : **33 801 €**

Afin de permettre au SEDI de lancer la réalisation des travaux, il convient de prendre acte :

- Du projet présenté et du plan de financement définitif,
- De la contribution correspondante au SEDI.

**Le Conseil**, entendu cet exposé

- 5 - **PREND ACTE** du projet de travaux et du plan de financement de l'opération, à savoir :

Prix de revient prévisionnel	:	<b>47 394 €</b>
Financement externes	:	<b>12 183 €</b>
<b>Participation prévisionnelle</b>	:	<b>35 211 €</b>
(contribution aux investissements)		

- 6 – **PREND ACTE** de sa contribution aux investissements qui sera établie par le SEDI à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel total de :

**Pour un paiement en 3 versements (acompte de 30 % acompte de 50 % puis solde) 33 801 €**

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 40.**